

COMMUNE LES PREMIERS SAPINS

8 rue de la Scierie - Nods
25580 LES PREMIERS SAPINS

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 7 juin 2021 à 20 h 00 Salle du Conseil des Premiers Sapins

L'an 2021, le 7 juin à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune Les Premiers Sapins, régulièrement convoqué le 2 juin 2021 par Pierre-François BERNARD, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal des Premiers Sapins.

Etaient présents : BERNARD Pierre-François, BEY Tiffany, CACHOD Didier, CHANEZ Marie-Madeleine, CHANUDET Jean-Marie, COINTET Alexandre, COULOT Pierre, DEBRUILLE Catherine, DEFONTAINE Thierry, DELACHAUX Alice, FAIVRE Amandine, GIRARD Annick, GIRARDET Didier, GUYOT Anaïs, HERMANN Florence, MARCEL Patrick, MOUROT Patrick, NICOD Isabelle, ODIN Jean-Luc, PARIS Mélanie, SANCEY-RICHARD Michel, SIRON-DREZET Alexandra, VIPREY Nicolas

Ordre du jour :

- Demande d'installation d'enseigne : autorisation de surplomb du domaine public
- Autorisation d'utiliser, à titre privé, des places forestières communales
- Projet « La Baraque »
- Gratification des stagiaires
- Dépôt d'un dossier de défrichement
- Questions/informations diverses

Madame Florence HERMANN est nommée secrétaire de séance pour ce Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- Rénovation de la Grande Rue de Nods

1/ Approbation des procès-verbaux du conseil municipal du 3 mai 2021

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2/ Demande d'installation d'enseigne : autorisation de surplomb du domaine public

Deux demandes ont été formulées pour une installation d'enseigne, entraînant une autorisation de surplomb et d'occupation du domaine public :

Monsieur le Maire propose au Conseil de l'autoriser à prendre les délibérations correspondantes pour surplomb et l'occupation du domaine public envers Madame DESEIGNE Sophie et Monsieur PROST Frédéric.

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

3/ Autorisation d'utiliser, à titre privé, des places forestières communales

Monsieur le Maire propose au Conseil d'autoriser l'utilisation des places forestières communales par les acteurs privés de la forêt, dans les conditions suivantes :

- Demande d'autorisation préalable
- Remise en état si dégradation
- Etat des lieux à réaliser par le responsable de l'ONF ou le responsable forêt

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité.

4/ Projet « La Baraque »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les conclusions de la réunion du conseil du 6 mai 2021 avec Familles Rurales.

Suite à un débat Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de se positionner sur :

1. La renégociation de la prime d'assurance.

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette proposition à la majorité :
22 voix pour ; 1 voix contre ; 0 abstention.

2. Le projet de revalorisation de La Baraque avec le partenaire Familles Rurales nécessitant le dépôt des dossiers de subvention, sous réserve de l'obtention des 65 % de subvention.

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette proposition à la majorité (vote à bulletin secret) : 14 voix pour ; 9 voix contre ; 0 abstention.

5/ Gratification des stagiaires

Madame Valérie VECLAIN explique au Conseil que lors de l'accueil d'étudiants de l'enseignement supérieur au sein de la Mairie pour effectuer un stage dans le cadre de leur cursus de formation, le versement d'une gratification minimale est obligatoire dans certaines conditions.

Monsieur le Maire propose au Conseil de l'autoriser à verser une gratification pour l'accueil d'étudiants de l'enseignement supérieur au sein de la Mairie pour effectuer un stage dans le cadre de leur cursus de formation.

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'unanimité.

6/ Dépôt d'un dossier de défrichement

Après l'accord de la DREAL qui dispense d'étude d'impact, Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un dossier a été déposé à la DDT pour le déboisement et le défrichement de parcelles sur Rantechaux.

Monsieur le Maire demande au Conseil de l'autoriser à déposer un dossier de défrichement à la DDT, dans le cadre des échanges de parcelles pour l'extension de la ZAE.

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'unanimité.

7/ Rénovation de la Grande Rue de Nods

Suite aux travaux d'assainissement, les travaux d'enrobés de la Grande Rue de Nods n'ont pas été jugés satisfaisants par la commune, gestionnaire de voirie, qui a refusé la réfection réalisée et en a fait part aux deux maîtres d'ouvrage (la CCPHD et le SIELH). Devant ce différent, une solution pourrait être trouvée. La Mairie souhaiterait refaire un tapis d'enrobé sur 330 mètres. La commune porterait 50 % du coût soit un montant compris entre 27 k€ et 29 k€ (devis en cours de négociation).

Il est à noter que la situation est comparable sur le reste de la Grande Rue mais que dans ce cas, c'est le STA qui validera ou non la conformité des travaux.

Monsieur le Maire demande au Conseil de valider le devis présenté et d'engager les travaux.

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

8/ Informations diverses

- *Salles des fêtes* : possibilité de réserver à nouveau en respectant les conditions sanitaires et les jauges.
- *Les sentiers* : l'installation de tous les piquets et pancartes sera terminé le week-end du 12-13/06/2021.
- *Recrutement d'une ATSEM* le 01/09/2021, Madame Liliya CARVALHO, en remplacement de Madame Geneviève DEBOIS.

La séance est levée à 22 h 00.

Le Maire,
Pierre-François BERNARD

